

Conditions générales

Généralités

Toute commande emporte de plein droit l'adhésion sans réserve de l'acquéreur à toutes les conditions portées sur ce document et sa renonciation au maintien de toute stipulation de ses conditions générales d'achat qui ne seraient pas conformes aux présentes clauses.

Prix et modification de tarif

Les marchandises sont, sauf exception, facturées au tarif en vigueur au jour de livraison. UNODIS se réserve le droit de modifier ses prix sans préavis en fonction de l'évolution de ses coûts d'achat.

Délais de livraison

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité d'UNODIS.

Conditions de livraison

Nos délais de préparation de commandes étant très courts, notre clientèle sera avisée de téléphoner à notre service commercial pour s'assurer de la prise en compte de ses rajouts de commande.

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE : détaillé en dernière page de nos tarifs.

Toute anomalie constatée lors de la réception d'une livraison doit nous être communiquée d'urgence pour nous permettre d'assurer au mieux la traçabilité de nos produits ; par ailleurs, toute réclamation doit être faite le jour même de la réception des marchandises pour être prise en considération.

Les marchandises, même expédiées FRANCO, voyagent aux risques et périls du destinataire. En cas d'avaries, de pertes ou de retard, celui-ci doit exercer son recours auprès du transporteur dans les délais requis. Les réserves doivent être détaillées, datées et signées sur les documents de livraison des transporteurs ; veuillez noter que la mention "*sous réserve de déballage*" est insuffisante et n'est donc pas acceptée par les compagnies d'assurance.

Conditions de paiement

Sauf clauses particulières, toutes nos factures sont payables à réception net et sans escompte.

Lorsqu'il aura été convenu d'un règlement par traite, celle-ci devra être retournée domiciliée dans les 5 jours suivant sa réception.

Conformément à la législation, tout règlement effectué après l'échéance entraînera une pénalité de 1,5 fois le taux de l'intérêt légal par mois à la date de mise en demeure sur le montant H.T. de la facture.

En cas de déduction d'escompte, la TVA récupérée devra être réduite dans la proportion de l'escompte déduit.

Incident de paiement : en cas d'incident de paiement, la société se réserve à tout moment le droit d'interrompre ses livraisons ou de modifier ses conditions de livraison et de paiement.

Réserve de Propriété

En application de l'article 1^{er} de la loi n° 80-335 du 12 mai 1980, le transfert de propriété de nos marchandises est suspendu au paiement intégral du prix TTC de nos factures.

La clause de réserve de propriété sera appliquée dans tous nos contrats.

En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de STRASBOURG sera compétent.